

OFFRE D'EMPLOI (octobre 2019)

L'APAJH 72-53 recrute pour la création de son PCPE1 Adultes en Mayenne (en Convention Collective 1966) :

§ Un Coordinateur de Parcours - CP (h/f) – 1 ETP – CDI à compter du 04/11/2019 ;

Public concerné :

Jeunes déficients auditifs ou présentant des troubles sévères du langage oral ou écrit, âgés de 18 à 25 ans (tranche d'âge évolutive), ayant besoin d'être accompagnés dans le cadre de leur insertion socio-professionnelle.

Champ d'activité :

Le pôle devra agir en proximité et apporter une réponse souple et adaptée, dans une visée inclusive. Il a vocation à se situer dans une approche préventive, en vue d'éviter les risques de rupture de parcours des adultes en situation de handicap sur son territoire. Si ces ruptures surviennent, le pôle en analyse les causes particulières et propose un panel de prestations adaptées, conformément aux besoins repérés et aux moyens dont il dispose.

Le PCPE aura une vocation départementale et interviendra sur tout le territoire de la Mayenne.

## Missions

Les missions du coordonnateur PCPE sont les suivantes :

- Interlocuteur privilégié de l'utilisateur,
- La gestion des admissions et des évaluations sur le lieu de vie de la personne,
- L'accompagnement des usagers, des familles et/ou des représentants légaux dans les demandes et la constitution de dossiers en lien avec les difficultés de l'utilisateur,
- L'organisation et la coordination de l'élaboration du projet personnalisé,
- La coordination et la formalisation des partenariats et l'animation du réseau,

- L'organisation d'actions de sensibilisation/d'information des acteurs du territoire,
- La centralisation et la capitalisation des connaissances et savoir-faire sur les spécificités liées à la déficience auditive et aux troubles sévères du langage,
- La construction et la réalisation d'actions de communication autour du service.

Profil :

- Sens de l'écoute, de l'observation et des responsabilités ;
- Capacité à travailler en réseau et en partenariat ;
- Capacité à gérer son organisation de travail de manière autonome tout en sachant rendre compte de son activité à la direction ;
- Capacité de rédaction exigée ;
- Formation en Langue des Signes Française fortement recommandée ;
- Expériences en coordination de parcours souhaitée ;

· Titulaire d'un diplôme d'Educateur Spécialisé, Conseiller d'insertion ou Conseiller en Economie Sociale et Familiale ;

· Permis B obligatoire.